

### *Crédit à l'intérêt hypothécaire*

et celle qu'on veut leur faire avaler, ils diraient qu'ils se sentent beaucoup mieux protégés en vertu de la politique actuelle.

J'ai demandé tantôt: Est-ce que l'économie nous permet un tel investissement? J'ai parlé tantôt de la construction annuelle de 235,000 unités de logement au cours des dix dernières années. Nous avons des programmes, monsieur le président, établis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, dans tous les domaines, des programmes de logement pour les gens ruraux et les autochtones. Nous avons établi un programme en collaboration avec les municipalités pour l'organisation des services à la collectivité, en vertu du bill C-29, qui a été adopté à la Chambre le 12 mars dernier, et qui prévoyait l'octroi de fonds assez considérables aux municipalités pour des projets communautaires.

● (1640)

Nous avons un programme spécial d'aide du gouvernement canadien en ce qui a trait aux logements sociaux. Nous avons un programme de prêts assurés pour les logements à louer et nous avons un programme d'aide à la rénovation. J'aurais aimé connaître les intentions du gouvernement vis-à-vis de l'existence de tous ces programmes sociaux. Les libéraux s'interrogent sur l'avenir que connaîtront les programmes qui sont actuellement en vigueur. Et hier, monsieur le président, je ne sais pas si on a été témoin d'une manifestation ici, sur la colline, mais des personnes qui sont venues supplier les libéraux d'intervenir de façon que les chèques d'allocations familiales ne soient pas réduits . . .

**Une voix:** C'est honteux!

**M. Roy (Laval):** . . . de façon qu'on n'établisse pas une politique supposément du logement pour les mieux nantis au détriment de ceux qui en ont le plus besoin. Je remarque à la Chambre le député de Saint-Léonard-Anjou (M<sup>lle</sup> Bégin), l'ex-ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, qui est allée avec d'autres libéraux rencontrer ces personnes qui étaient sur la colline pour essayer de nous sensibiliser. Mais je suis assuré que l'ancien ministre de la Santé nationale et du Bien-être social leur a dit qu'il ne s'agissait pas seulement de nous sensibiliser, parce que nous l'étions déjà, mais de sensibiliser la population, et que nous ne négligerions rien pour nous assurer que les deniers publics seraient distribués selon des besoins réels, et non pas sur des promesses électorales, faites au pifomètre, parce que selon les statistiques, monsieur le président, il est évident qu'il n'existe pas de crise de logement au Canada.

J'ai mentionné tantôt le programme relatif à la construction de logements pour les personnes âgées, l'aide à l'accès de la propriété. Quel a donc été le coût du programme libéral appliqué par la Société centrale d'hypothèques et de logement depuis 10 ans? Eh bien, pour un programme de 10 ans, avec un échantillonnage aussi complet que celui que j'ai mentionné tantôt, le coût a été de 2 milliards, 266 millions de dollars. Alors qu'aujourd'hui, monsieur le président, on nous brandit pratiquement un fusil sur la tête pour nous dire que d'ici aux Fêtes, vous allez adopter un budget, probablement une politique de logement, dont le coût va atteindre 3 milliards, en 1982, monsieur le président, pour un an, alors qu'avec le programme du gouvernement libéral, pour une période de 10 ans, le coût a été de 2 milliards, 266 millions. Et aujourd'hui, on veut nous faire avaler un programme dont le coût sera, en 1982, de 3 milliards de dollars, argent qui sera distribué aux mieux

nantis, aux résidents des municipalités les mieux nanties et des provinces les mieux nanties. Je pense que d'autres ont déjà sensibilisé la Chambre sur des points que j'ai mentionnés, sur les provinces qui vont bénéficier le plus de ce projet de loi. Il est évident qu'au Québec, nous ne serons certainement pas une province qui sera favorisée, si nous acceptons d'adopter la loi telle que libellée actuellement.

Cette mesure me paraît discriminatoire, comme l'a dit l'ancien ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, le député de Saint-Léonard-Anjou. Il s'agit d'une politique discriminatoire contre 40 p. 100 des locataires canadiens.

Et que dire, monsieur le président, des 27 p. 100 de propriétaires, soit 2,200,000 contribuables, qui ont payé leur propriété actuellement dégrevée d'hypothèque? Cette initiative du gouvernement progressiste conservateur me semble s'appliquer seulement qu'à un tiers des contribuables, lesquels se classiferaient théoriquement comme ayant droit au crédit d'impôt pour intérêt hypothécaire et pour crédit d'impôt foncier.

Alors, il me semble qu'à la lumière de tous ces renseignements, j'ai essayé de sensibiliser la Chambre et de dire qu'il n'existait pas d'urgence dans le domaine du logement, qu'il ne s'agissait pas là d'une politique de logement, mais plutôt de réaliser une promesse électorale faite au pifomètre, sans nécessairement avoir utilisé aucune statistique, parce que monsieur le président, je défie les progressistes conservateurs ou le ministre d'essayer de critiquer les données que je viens de mentionner. Mais comme je l'ai dit tantôt, si nous avons les fonds nécessaires, je pense bien que personne ne s'opposerait à l'adoption de cette loi, mais il nous faut établir des priorités.

**Une voix:** C'est cela. Mauvaise priorité du gouvernement.

**M. Roy (Laval):** Représentant une circonscription urbaine qui est en pleine expansion et qui a également aussi bénéficié des programmes déjà en vigueur, je serais d'accord en ajoutant ce que mes collègues ont déjà dit, certaines améliorations à la loi, à savoir, par exemple, le fait de permettre une réduction d'impôt foncier. A ce moment-là, nous toucherions tous les propriétaires dont les maisons sont payées, qui sont dégrevées d'hypothèques. Les revenus de ces gens sont peut-être inférieurs à ce qu'ils étaient il y a quelques années. Les personnes âgées veulent conserver leur maison. Je serais d'accord pour modifier la loi ou étudier séparément un dégrèvement fiscal relatif à l'impôt foncier. Il me semble qu'à ce moment-là, nous atteindrions beaucoup plus de Canadiens, nous ne pénaliserions pas les propriétaires qui ont déjà remboursé leur hypothèque et nous favoriserions les personnes âgées qui désirent rester dans leur maison et qui n'ont plus les moyens financiers de le faire, parce que les taxes municipales augmentent d'année en année. Ce serait certainement mieux apprécié et beaucoup plus libéral dans sa philosophie. Monsieur le président, il me semble que cette proposition-là devrait être retenue.

J'aurais aimé mieux connaître le programme progressiste conservateur vis-à-vis de l'augmentation considérable des taux d'intérêt. J'aurais aimé connaître le programme des progressistes conservateurs sur le logement social. J'aurais aimé entendre les progressistes conservateurs nous informer de leurs intentions sur l'avenir de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.